

SURE™ Interior and Surface Cleaner

Révision: 2017-09-08

Version: 02.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SURE™ Interior and Surface Cleaner

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P301 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel

AISE-P302 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey France SAS

201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,

Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52

E-mail: commandes.directparis@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 33 1 45 42 59 59

Tel.Centre Anti-Poison Nancy: 03 83 32 36 36

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence:

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

2.3 Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
polyglucoside d'alkyle	600-975-8	110615-47-9	01-2119489418-23	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		1-3

* Polymère

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec les yeux: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
polyglucoside d'alkyle	-	-	-	35.7

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
---------------	-----------------------------	---	----------------------------	--

polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	595000
Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	357000
Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
polyglucoside d'alkyle	-	-	-	420
Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
polyglucoside d'alkyle	-	-	-	124
Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
polyglucoside d'alkyle	0.176	0.018	0.0295	5000
Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
polyglucoside d'alkyle	1.516	0.065	0.654	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 2

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Aspect: Liquide
Couleur: Limpide, Pâle, depuis Jaune à Incolore
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
pH: ≈ 5 (pur)
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

ISO 4316

Non approprié pour la classification de ce produit
 Voir les données sur la substance

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
polyglucoside d'alkyle	> 100	Méthode non fournie	1013

Point d'éclair (°C): Non applicable.
Supporte la combustion: Non applicable.
 (Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Vitesse d'évaporation: Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides
Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Pression de vapeur: Non déterminé

Voir les données sur la substance

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
polyglucoside d'alkyle	< 0.0077	Méthode non fournie	20

Densité de vapeur: Non déterminé
Densité relative: ≈ 1.00 (20 °C)
Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Non approprié pour la classification de ce produit
 OECD 109 (EU A.3)

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles		

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
Viscosité: Non déterminé
Propriétés explosives:
Propriétés comburantes:

Non approprié pour la classification de ce produit

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

Non approprié pour la classification de ce produit

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

ATE(s) pertinentes, calculées:

Irritation oculaire et corrosivité

Résultats: Non corrosif ou irritant Espèces: Lapin

Méthode: OECD 405 (EU B.5)

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
polyglucoside d'alkyle	LD ₅₀	> 2000		OECD 401 (EU B.1)	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
polyglucoside d'alkyle	LD ₅₀	> 2000	Lapin	OCDE 402 (EU B.3)	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
polyglucoside d'alkyle	Irritant		OECD 404 (EU B.4)	

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
polyglucoside d'alkyle	Lésion sévère		OECD 405 (EU B.5)	

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles			

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
polyglucoside d'alkyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles			

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
polyglucoside d'alkyle	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Ingrédient(s)	Effets
polyglucoside d'alkyle	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
polyglucoside d'alkyle	NOAEL	Toxicité pour le développement Toxicité maternelle	1000	Rat	OECD 414 (EU B.31), oral OECD 421, oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
polyglucoside d'alkyle	NOAEL	100	Rat	OECD 408 (EU B.26)		

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
polyglucoside d'alkyle			Pas de données disponibles					

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
polyglucoside d'alkyle	LC ₅₀	1 - 10	Poisson	ISO 7346	-

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
polyglucoside d'alkyle	EC ₅₀	7	Daphnia magna Straus	Méthode non communiquée	48

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
polyglucoside d'alkyle	EC ₅₀	10 - 100	Not specified	CEE/88/302, partie C, statique	-

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			-

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
polyglucoside d'alkyle	EC ₀	> 100	Bactérie	OECD 209	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
polyglucoside d'alkyle	NOEC	1 - 10	Not specified	OECD 204	14 jour(s)	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
---------------	---------	--------	---------	---------	-------	-----------------

		(mg/l)			d'expositio n	
polyglucoside d'alkyle	NOEC	1 - 10	<i>Daphnia sp.</i>	OECD 202		

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

12.2 Persistance et dégradabilité

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
polyglucoside d'alkyle			88% en 28 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
polyglucoside d'alkyle	=< 0.07	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K _{oc}	Coefficient de désorption Log K _{oc} (des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
polyglucoside d'alkyle	1.7		Méthode non communiquée		

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 30 - détergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides**Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre, Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)****14.1 Numéro ONU** Marchandises non-dangereuses**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses

Classe: -

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Marchandises non-dangereuses**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Installations classées:

Non concerné

Maladies professionnelles:

Non concerné

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Code SDS: MS1002594

Version: 02.1

Révision: 2017-09-08

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 15, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement

SURE™ Interior and Surface Cleaner

- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité